

COMMUNE DE HAUSSONVILLE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022

Convocation faite le
17/11/2022
Délibération affichée le
29/11/2022

N° Délib : 38/2022

**OBJET : APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE
D'EAU POTABLE 2021**

L'an deux mil vingt-deux, le 23 novembre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux : CANILLAS Benjamin - CLERC Myriam - NICOT Kévin- SIMANSKI Yolande – SERGENT Nicolas

Étaient absents excusés : GOGUET Audrey (procuration donnée à CANILLAS Benjamin) – GREGOIRE Hubert – JUNGER Mathieu (procuration donnée à NICOT Kevin) – KREITER Pascal– ROUYER Gilbert

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Monsieur CANILLAS Benjamin* ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'exercice 2021.

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles DS2224-1 à D2224-5,

Vu le rapport annexé à la présente délibération,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'exercice 2021

Le Maire :
Christian BOUCAUD